

## RP.1 -0 Propos introductifs



# SCOT DU BITERROIS

<b>Titre du document</b>	Propos introductifs
<b>Version</b>	Approbation
<b>Date</b>	3 juillet 2023
<b>Rédacteur</b>	Syndicat mixte du SCoT du Biterrois

**Syndicat mixte du SCoT du Biterrois**

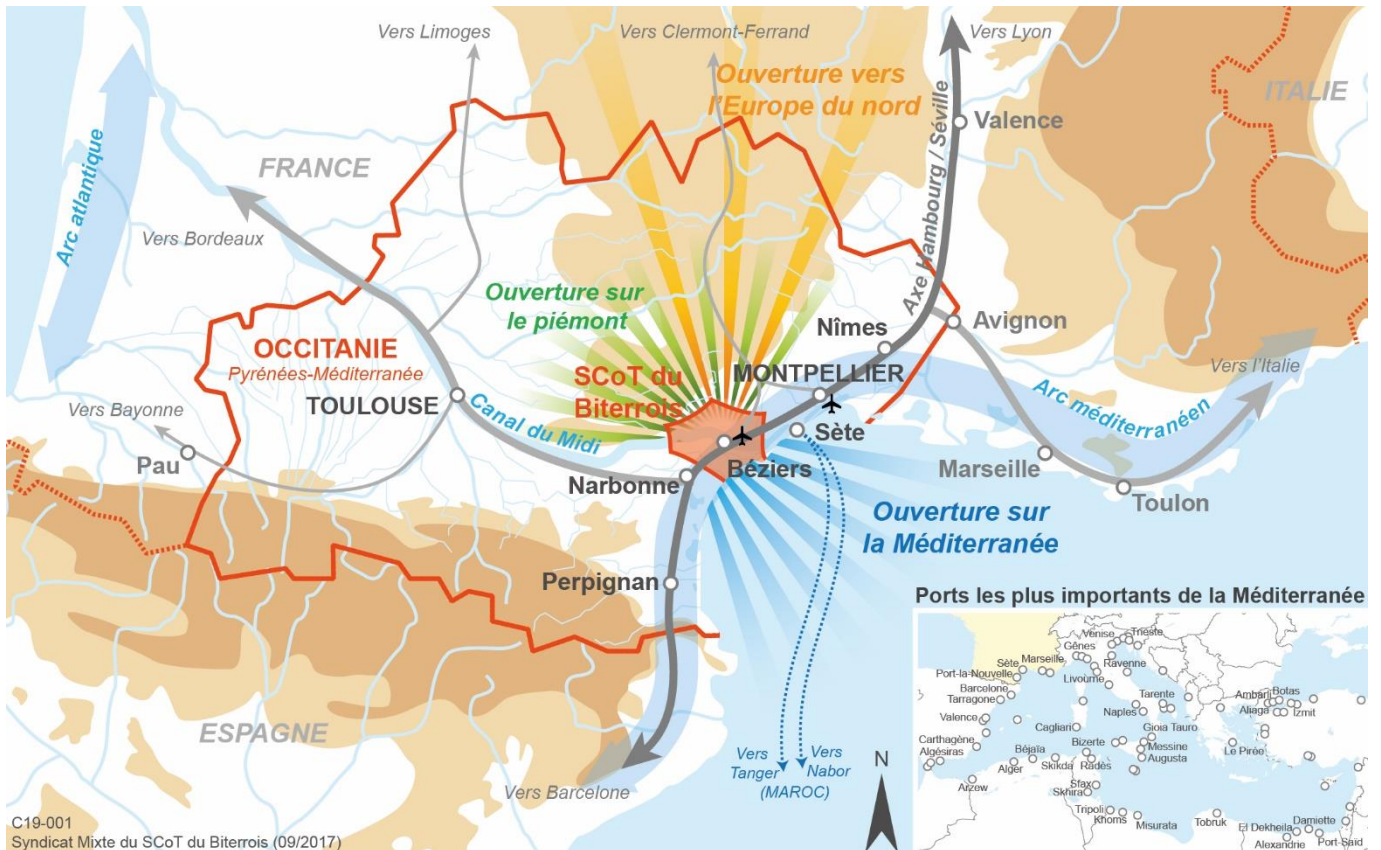
ICOSIUM/M3E  
9 rue d'Alger - 34500 Béziers  
Tél. : 04 99 41 36 20  
Fax : 04 99 47 00 65  
[contact@scot-biterrois.fr](mailto:contact@scot-biterrois.fr)



## Un territoire ouvert sur le reste du monde

Positionné au cœur de l'Arc Méditerranéen et de la région Occitanie – Pyrénées Méditerranée, le territoire du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois s'étend depuis la mer Méditerranée au sud vers les piémonts du Haut-Languedoc au nord, du département de l'Aude à l'ouest vers l'étang de Thau à l'est sur 2 050 km<sup>2</sup> (dont 1 531 km<sup>2</sup> terrestres). Point de jonction entre le nord et le sud de l'Europe via l'axe Hambourg / Séville mais aussi entre les agglomérations montpelliéraines, toulousaines et l'espace catalan, il offre des richesses aussi nombreuses que variées.

Le territoire du SCoT du Biterrois ouvert sur sa région et le reste du monde



Le territoire possède ainsi de nombreux atouts environnementaux mais aussi d'aménagement qui se traduisent par un certain dynamisme démographique, économique, touristique et résidentiel. Qu'ils soient de nature environnementale, comme les paysages naturels diversifiés jalonnés de nombreux cours d'eau au régime méditerranéen, ou patrimoniale, comme le Canal du Midi, chacun de ses éléments constitutifs participe à sa visibilité et son ouverture sur le monde.

Les stations littorales et en particulier celles de la cité agathoise combinées à la proximité du port de Sète permettent une large ouverture sur la Méditerranée. Les activités de plaines aires et la biodiversité des piémonts cévenols permettent aussi une ouverture sur ce massif montagnard de moyenne altitude. Pour finir, l'aéroport Béziers Cap d'Agde en Languedoc se positionne comme l'un des points de liaison direct avec l'Europe du nord. Cette visibilité, la diversité des espaces économiques qu'ils soient littoraux, de plaine viticole ou ruraux, ainsi que sa proximité à Montpellier, la capitale héraultaise, lui permet de profiter de plusieurs dynamismes tout au long de l'année.

## La géographie retrouvée

**Les paysages lagunaires** soumis à l'aménagement des années 70 remontent à la mémoire de chacun par les phénomènes d'érosion (grande fragilisation de la mobilité du cordon dunaire quand il existe encore) et de submersion marine qui impactent les riverains et les collectivités ; l'histoire des implantations urbaines du littoral languedocien montre que la lecture de l'environnement aux époques antérieures amenait toute fondation urbaine à se situer à distance du Littoral : Agde, Vias, Portiragnes, Béziers, Sérignan, Vendres ; ces mêmes villes entretenant des liens avec la mer : rappelons le tramway entre Béziers et Valras.

La domestication du littoral a fait passer cette **frange littorale** d'une zone d'aléas à un espace de risques en fonction du développement des capacités d'implantation données aux habitants et à leurs activités.

La conjonction de cet état de fait, l'anthropisation du littoral, et du réchauffement climatique constitue une donnée majeure à prendre en charge par un scénario d'aménagement.

**Les vallées de l'Aude, de l'Orb, du Libron et de l'Hérault**, ainsi que tout le "chevelu" hydraulique des affluents qualifient les paysages, nourrissent les campagnes, notamment par leurs ressources en eau, mais génèrent aussi des risques d'inondation.

Les vallées nécessitent un travail de reconnaissance et de valorisation car elles permettent une circulation nord/sud sur le territoire, peuvent être le support de routes patrimoniales et d'axes de déplacements alternatifs et surtout méritent toutes les attentions pour la protection des milieux qui constituent les bassins versants, garants aussi de la qualité des eaux et de la protection des espèces et de leurs habitats.

Cette prise de conscience des vallées dans les conceptions d'aménagement, outre le lien créé entre communes, permet de travailler les limites d'urbanisation en bordure de vallées (on marque morphologiquement par les franges urbanisées des villages l'emprise de la vallée) et devra se traduire dans les procédures d'urbanisme.

**Penser les vallées** doit aider à structurer le scénario en étant un **des lieux du lien**.

**La plaine** qui sépare le littoral des collines et des garrigues de « l'arrière-pays » avec une faiblesse des reliefs et aplanissement général, larges ouvertures et rareté des bois, bosquets et structures végétales, forte présence de la vigne, passage des grandes infrastructures (RN, autoroute A9, Voie Domitienne autrefois, Canal du Midi) et développement récent des villages en gros bourgs dilatés<sup>1</sup>.

**La maille urbaine**, une des caractéristiques de ce territoire et de ses qualités est la répartition des communes créant un réseau urbain dense et offrant une accessibilité aux services d'un niveau plus que satisfaisant pour toutes les communes à l'exception des villages les plus au nord : en dehors des 3 polarités que sont Béziers, Agde et Pézenas, plus d'une vingtaine de communes ont plus de 3 500 habitants et bénéficient d'une démographie en hausse ;

Ce constat nécessite une prise de position très importante et délicate sur la manière dont on interprète cette dynamique d'urbanisation que le terme de péri-urbanisation ne suffit plus à définir ; ce monde de noyaux urbains historiques avec des couronnes de lotissements de maisons individuelles avec des centres commerciaux çà et là et des équipements accessibles le plus souvent en voitures peut être considéré comme la résultante de choix de vie des habitants et non comme s'ils en étaient simplement captifs : " il ne s'agit donc pas d'une non-ville qu'il faudrait transformer en ville, mais d'une ville parallèle avec ses dynamiques et ses structures propres qui restent encore à comprendre"<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Extrait Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon

<sup>2</sup> In "Walkscapes" de Francesco Careri p.182 éd. Babel essai Actes Sud 2013 (édition originale G. Gilli 2002)

De cette compréhension résulte une lecture différente des notions de centre/périphérie et du rôle imparti aux différentes polarités dans un scénario d'armature territoriale. Là se jouent les rapports à la nature et à l'habiter que l'on veut proposer dans les décennies à venir aux habitants.

Indirectement sont réinterrogés les notions de densification, d'étalement urbain, de consommation foncière, d'accessibilité aux services, d'espaces publics et/ou partagés mais aussi les questions **d'aménités urbaines, de vivre ensemble**

Avec pas loin d'un quart de la surface terrestre départementale mais aussi de sa population, la volonté d'organisation et de structuration de ce territoire a été l'un des éléments centraux des réflexions depuis la création de la structure et le lancement de l'élaboration du premier SCoT en 2004. Le 15 novembre 2013<sup>3</sup>, la révision du document a été lancée. Pour les élus des 87 communes, réparties au 1<sup>er</sup> janvier 2017 au sein de 5 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), c'est l'occasion d'approfondir et d'enrichir encore la démarche en profitant d'un premier retour d'expérience. De plus, la révision a pour but d'améliorer le document et y apporter un éclairage nouveau sur la vision à l'horizon 2040 des acteurs qui construisent le territoire de demain.

### Les intercommunalités du territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

Deux communautés d'agglomérations :

- ▶ Béziers Méditerranée ;
- ▶ Hérault Méditerranée ;

Trois communautés de communes :

- ▶ La Domitienne ;
- ▶ Les Avant Monts ;
- ▶ Sud Hérault.



### Un territoire intégré à plusieurs systèmes urbains environnants

Le territoire est à la fois une destination (+ de 20 millions de nuitées) et un espace traversé (autoroutes, LGV, etc...) ; comme Narbonne il est aussi un carrefour donnant accès à l'Espagne, au pays de Toulouse, au Massif central, aux régions PACA et Rhône-Alpes et une ouverture sur le monde méditerranéen ; cette situation a un impact important, par exemple, sur les stratégies de localisation des entreprises de logistique et de tourisme tout comme sur les choix individuels d'implantation des populations entrantes . Ces éléments ont des défauts et des vertus : facilitateurs de développement d'un côté, mais développement déséquilibré de l'autre : l'économie présentielle s'est faite au détriment d'une économie productive en créant des effets de saisonnalité qu'il convient d'atténuer.

A ces relations physiques s'ajoutent la mise en réseau numérique des gens et des territoires ; tout n'est plus simplement question de proximité mais aussi d'accessibilité ; comment peuvent coexister ces deux approches et comment structurer le territoire pour que cet équilibre, probablement évolutif dans le temps, puisse, par le biais du jeu social, se construire.

Concrètement de **nouveaux lieux sont à inventer, à situer** qui vont générer de **nouveaux comportements entre les habitants et acteurs** du territoire et constituer la chair de l'armature territoriale.

<sup>3</sup> Délibération N°2013-554.

## Un territoire rythmé par la saisonnalité

Ce territoire a été très marqué par la politique d'aménagement du Littoral pensée dans les années 60 et mise en œuvre dans les années 70 au travers de la mission Racine.

Quel que soit le jugement porté sur cette action d'envergure engagée par l'Etat, il a conditionné certes l'aménagement de notre région mais aussi les modèles de développement économique et les conséquences sociales et environnementales engendrées.

Réfléchir au devenir à 20 ans et au-delà du Biterrois oblige à se positionner sur ces logiques de développement, en particulier dans le contexte d'urgence environnementale et climatique, mais surtout d'en comprendre les ressorts de fonctionnement : en 2040 le SCOT atteindra une population permanente de plus de 300 000 habitants permanents équivalente à la population estivale d'Agde ; que fait-on de cette observation dans la structuration future de notre territoire ?

Il ne s'agit pas que d'une affaire littorale que le qualificatif de saisonnalité suffit à régler ; il s'agit à la fois d'une dynamique économique essentielle à la vitalité des secteurs des services, du bâtiment, de l'hôtellerie et de la restauration, de la viticulture et à la fois un marqueur très prégnant de l'aménagement du territoire.

L'attractivité du littoral aménagé explique pour partie l'arrivée des seniors sur le territoire avec leurs besoins, couteux pour les collectivités mais pourvoyeurs d'emplois ; un retraité est aussi l'opérateur d'un transfert de richesses sur notre territoire (sorte de péréquation territoriale par l'arrivée de pensions de retraites issues du travail fourni dans d'autres régions) ; Au-delà de ces constats, l'été n'est pas vacance de l'aménagement du territoire, d'autant que les périodes touristiques s'étalant dans le temps, tout scénario d'aménagement devra intégrer ces cycles de variation de population avec leurs impacts sur le fonctionnement du territoire et, éventuellement, les réorienter.

Ainsi les quelques questionnements suivants :

- ▶ Quelle place pour le logement saisonnier ? Quelle répartition géographique ? Quelle mixité avec l'habitat permanent ? Quelle conception architecturale et environnementale ?
- ▶ Quels modes d'accès ? Quelle structuration des réseaux de mobilités ?
- ▶ Quelle prise en charge de la résilience ?
- ▶ Quels échanges entre le littoral et le reste du territoire ?

Autant de questions auxquelles le scénario devra s'efforcer de répondre.